



Jean Changler PARVILUS

Agriculteur
Polyculture / Elevage
Robert

LE CHOIX D'UNE RECONVERSION DANS LA PRODUCTION ET LA COMMERCIALISATION

« J'ai voulu à plusieurs reprises laisser tomber. Heureusement que mon épouse et ma belle-mère sont à mes côtés. Il y a beaucoup à gérer quand on décide de s'installer et qu'on a recours aux aides »

LE P'TIT MARCHÉ by MAYOU est le lieu où Jean Changler écoule ses produits agricoles, en gros ou en détail. C'est dans ce commerce situé en plein bourg du Robert que nous l'avons rencontré, en compagnie de la co-gérante, Marielle, son épouse.

Nous avons ensuite quitté le bourg et emprunté un long chemin à moitié cahoteux pour nous rendre sur **son exploitation ; une parcelle de 1,85 hectares**, légèrement pentue qui jouxte celles de ses voisins agriculteurs. L'emplacement offre une belle vue sur la baie du Robert et est bien exposé. **Bananes plantain, papayes et piments se partagent l'espace cultivé. Plus loin, un autre espace est en travaux et se prépare à accueillir un bâtiment d'élevage. Bientôt, des oeufs y seront mis à couvrir et des poussins de chair qui naîtront seront commercialisés.**

Installé officiellement depuis 2020, Jean Changler nous décrit les grandes étapes de son parcours et partage ses satisfactions, souvenirs et conseils.

QUELLES ONT ÉTÉ LES GRANDES ÉTAPES DE VOTRE PARCOURS ?

J'ai préparé mon BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitations Agricole) au CFPPA du Lorrain en 2017/2018.

La recherche du foncier a été un parcours du combattant. J'ai pourtant cherché sur tout le territoire, faisant fi de la distance. Aucun des quatre terrains sur lesquels je m'étais positionné, ne m'a été attribué. J'ai donc eu l'idée de présenter le projet à la municipalité du Robert. Il a été validé par la Commission et c'est ainsi que j'ai pu obtenir un terrain communal, en location bail.

Pour mon dossier d'installation, j'ai été accompagné par des conseillers de la Chambre d'agriculture : Messieurs SOPHIE et MONRAPHA. J'ai aussi été orienté vers Mme JEREMIE du Point Accueil Orientation. Mes formations ont été financées par le FONGECIF.

Mon dossier d'installation est passé en Commission en 2019. Mon installation a été officiellement constatée par la DAAF après la période de confinement, en mai 2020. **Aujourd'hui, j'ai terminé mon apport personnel et je vais rentrer dans la phase subventions.**

J'ai sur mon exploitation, un volet cultures avec des bananes, des papayes et du piment et un volet élevage avec des poussins de chair.



Interview et rédaction : Miguëlle HILLAIRE – Photo : Samuel DEROTUS

L'activité élevage n'a pas réellement démarré. Les couvoirs sont disponibles mais le bâtiment est en cours de construction. Ma capacité de couvain est de 4 000 œufs qui seront répartis dans trois couvoirs. Les reproducteurs parentaux sont en commande. Nous pourrions donc avoir en Martinique des poussins de chair produits localement.

Pour la partie végétale, j'écoule ma production auprès de la coopérative AVJT. Je fais aussi de la vente directe, en gros et en détail, dans l'épicerie que je gère avec mon épouse, Marielle, qui est formée à la vente.

QUELLES SONT VOS SATISFACTIONS ?

J'ai quitté la sécurité pour m'orienter vers l'agriculture. J'étais certes utile dans mon ancienne activité mais je me sens aujourd'hui plus utile à la société en produisant pour nourrir petits et grands. **Mes parents ont été élevés dans le travail de la terre et c'est comme un retour aux sources pour moi. Le métier est dur mais c'est très gratifiant de récolter ce qu'on a semé. De plus, c'est l'occasion d'être indépendant et c'est une réelle satisfaction.**

SI C'ÉTAIT À RECOMMENCER ?

Il y a des choses que j'aurais fait différemment. Par exemple, lors de cette rude sécheresse qui nous a touchés cette année, j'ai commis des erreurs, par manque d'expérience et cela a engendré pas mal de frais supplémentaires. C'est mon voisin, M. NOUVET, qui m'a sorti de l'impasse avec ses conseils.

AVEZ-VOUS UN SOUVENIR MARQUANT À PARTAGER ?

J'ai voulu à plusieurs reprises laisser tomber. Heureusement que mon épouse et ma belle-mère sont à mes côtés. Il y a beaucoup à gérer quand on décide de s'installer et qu'on a recours aux aides : fonds européens, DJA, bail, eau, contraintes sanitaires, pertes, ... J'ai perdu 2 000 plants de pastèque à la période de signature du bail. C'était pour moi un échec total et face à cela, on est seul.

QUELS CONSEILS AVEZ-VOUS À DONNER AUX CANDIDATS À L'INSTALLATION ?

Il ne faut pas avoir peur de se lancer. Il faut oser ! C'est un métier dur, c'est vrai et qui requiert beaucoup de courage. Au début on ne peut pas embaucher. On ne compte pas ses jours et ses heures mais on se voit progresser. On ne nous le dit pas suffisamment au début mais l'apport personnel est important et il est préférable de le faire avant. L'apport personnel est en réalité financier et physique. Faites aussi attention aux surprises lors de l'actualisation des devis. Il y a parfois de grosses différences entre le 1er et le 2ème devis et cela pose problème. **Votre dossier doit être en béton pour qu'il soit présenté avec un avis favorable**

Pour terminer, je voudrais remercier tous les services qui nous ont accompagnés : la Chambre d'agriculture, la DAAF, le CFPPA du Lorrain et la Mairie du Robert.